

## Calendrier prévisionnel de la formation initiale de la 48<sup>e</sup> promotion

Attention : des modifications peuvent être apportées en fonction de contraintes dont la direction des études et des stages n'aurait pas connaissance au moment de la rédaction du présent guide.

Période précédant la rentrée		Jusqu'au 1 <sup>er</sup> septembre 2020	Acquisition des prérequis en autonomie
<b>Première période probatoire</b>	Phase commune	1 <sup>er</sup> septembre 2020	Accueil à l'IRA
		Du 4 septembre au 30 novembre 2020	Enseignements communs à toute la promotion
		3 septembre 2020	Début du travail relatif au rapport commandé par une administration (RCA)
		Du 14 au 16 septembre 2020	Journées consacrées à la connaissance des administrations et métiers
		Du 9 au 11 septembre 2020	Premiers entretiens de positionnement avec un référent externe
		Du 21 au 25 septembre 2020	Premier entretien avec un référent interne à l'IRA
		Mi-octobre 2020	Signature du contrat de formation
		Dernière quinzaine d'octobre 2020	Rassemblement des 47 <sup>e</sup> et 48 <sup>e</sup> promotions
		18 novembre 2020	Dépôt du RCA
		Début décembre 2020	2 <sup>e</sup> entretien avec le référent interne
		Du 2 au 4 décembre 2020	Soutenance collective du RCA
	Phase d'approfondissement	Du 7 décembre 2020 au 15 janvier 2021	Enseignements par domaine de compétences
		4 janvier 2021	Dépôt du mémoire de professionnalisation
		12 janvier 2021	Journée de rencontre des administrations d'accueil
		Mi-janvier 2021	3 <sup>e</sup> entretien (optionnel) avec le référent interne
		Du 18 au 22 janvier 2021	Soutenance individuelle du mémoire de professionnalisation
		22 janvier 2021	Classement
		26 janvier 2021	Choix des postes ou des administrations d'accueil
	Phase de contextualisation	Du 26 janvier au 12 février 2021	Enseignements axés sur le métier choisi ou sur la famille de métiers
		Du 13 au 28 février 2021	Congés
<b>Seconde période probatoire</b>	Phase d'immersion en administration sous statut d'élève	Du 1 <sup>er</sup> mars au 30 avril 2021	Pré-affectation sous la responsabilité du directeur de l'IRA
		Seconde quinzaine d'avril 2021	Regroupement de la promotion à l'IRA ; entretiens avec le référent de l'IRA lors du regroupement et/ou d'une visite sur le lieu de pré-affectation
	Phase sous statut d'attaché stagiaire	Du (1 <sup>er</sup> ) 3 mai au 31 août 2021	Poursuite de la prise de fonction sous la seule responsabilité de l'administration d'accueil, en qualité d'attaché-stagiaire
		Fin août 2021	Décision de l'employeur sur la titularisation